

AVASCOPE

Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés
du Groupe TOTAL

Bulletin de Liaison

EDITORIAL

n° 53 - Novembre 2007

« ACTIONARIA »

Au Palais des Congrès de Paris, le salon « Actionaria » dédié à la Bourse réunit chaque novembre les actionnaires individuels et les sociétés cotées à grande capitalisation, Small- Mid Caps. Aux stands des sociétés on peut s'inscrire au club des actionnaires, s'informer ou se voir offrir les rapports annuels, des stylos ou des posters ! Une centaine de conférences -sur la communication financière des sociétés et sur la pédagogie boursière- permet aux néophytes de s'initier aux mécanismes des marchés boursiers et aux plus expérimentés d'enrichir leurs connaissances. Plusieurs PDG du CAC 40 y font leur ComFi !

Pour la FAS, c'est la sénatrice Isabelle Debré -Présidente de la commission des affaires économiques au Sénat - qui a remis le grand prix de l'actionnariat salarié (AS) : il a été décerné pour le CAC 40 à Saint Gobain suivi de Schneider et Essilor et pour le SBF 250 à Thalès suivi de Scor et Latécoère . cf page 2.

Total « peut mieux faire »

En effet depuis 4 ans, ce prix existe mais le bon élève Total -1^{er} en capitalisation boursière- qui y concourt n'a jamais été nommé. Les critères retenus sont : la gouvernance de l'entreprise, la gouvernance des FCPE, la formation et l'information des AS et la promotion de l'actionnariat salarié. Saint-Gobain encourage l'épargne salariale depuis 20 ans ; 80 % de ses salariés en France et 30 % dans le monde souscrivent au PEG, lequel pèse 6,5 % du capital et 10,5 % des droits de vote. Total n'a pas ces performances, même si tous les 2 ans est proposée une augmentation de capital réservée aux salariés. D'autres entreprises en proposent une tous les ans et les salariés y souscrivent car « l'affectio societatis » prédomine ; d'autres aussi respectent mieux l'élection et la représentation des actionnaires salariés au CA.

L'action Total piétine encore

Lors de son interview au salon Actionaria, notre DG Christophe de Margerie a reconnu qu'en 2007 l'action a piétiné, « augmentation nulle » a-t-il dit ! J'ajoute que c'est depuis l'été 2005 qu'elle piétine autour de 55 € ! Explication du DG : notre métier est en dollar et sur la base d'1 €=1 \$, notre action vaudrait 84 € On s'en

réjouirait, mais l'économie française s'exprime en €uros ! Total n'est pas responsable de l'appréciation de l'€uro par rapport au dollar ; ce constat le rassure !

Cependant les analystes financiers ne seraient pas confiants dans les perspectives à 5 ans des majors : le niveau des réserves et des productions. Ils considèrent que les compagnies nationales, qui possèdent environ les 3/4 des réserves mondiales et qui assurent 1/2 de la production mondiale, limitent le développement de leurs réserves aux besoins de leur pays quelle que soit la demande des pays industrialisés. Avec un baril à 100 \$, le profit est actuellement considérable, mais il va être freiné par les coûts croissants des contracteurs et par la rente accrue réclamée par les Etats hôtes. Enfin, dans les nouveaux projets, les Etats producteurs veulent une part plus grande qu'autrefois, cf Venezuela, Moyen Orient, Russie et pays de la Caspienne. La confiance des analystes dans les majors est donc ébranlée.

Le rachat d'actions

L'AVAS ne trouve pas de sens à ce comportement que ce soit sur le plan de l'économie, du social ou de l'éthique. Des entreprises rachètent leurs actions pour les détruire alors que le monde a besoin d'investissements colossaux afin de sécuriser durablement les ressources énergétiques. Pour Total, l'impact des rachats sur l'action sera nul cette année. En 2006, Total a distribué 4,1 milliards d'€ de dividendes et racheté 3,8 G€ d'actions. Plutôt que racheter des actions, nous proposons que Total double le dividende, ou de préférence qu'il investisse ce montant dans des projets qui garantiront la pérennité de l'entreprise ! Nous l'avons redit au Directeur Général qui nous a assuré que les investissements de Total augmenteront chaque année, et que le rachat d'action « n'est pas une priorité ». Attendons...

Les petits actionnaires individuels ou salariés se sont exprimés au salon Actionaria. Ils attendent du management qu'il gère de manière optimale l'investissement, le risque et la rentabilité ; afin d'assurer la pérennité de l'entreprise sur le long terme.

Jean René Marabelle

L'actionnariat salarié en quelques chiffres :

- ❖ **1.289 euros**, c'est le montant moyen de la participation pour 4,7 millions de salariés.
- ❖ **8,4 millions** de salariés du privé ont accès à l'épargne salariale (participation, intéressement, PEE).
- ❖ **1 milliard d'euros**, débloqués par an par plus de 150.000 salariés pour l'achat de leur résidence.
- ❖ **43 milliards d'euros**, c'est le poids de l'actionnariat salarié fin 2006, soit 2,5 % de la capitalisation boursière.
- ❖ **449%** C'est la performance de l'indice de l'actionnariat salarié depuis fin 1990 (+ 250 % pour le CAC).

LE PALMARÈS DU GRAND PRIX DE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Classement CAC 40

- 1^{er} Saint-Gobain (45 pts)**
- 2^{ème} Schneider (43,5 pts)**
- 3^{ème} Essilor (41,5 pts)**

Classement SBF 250

- 1^{er} Thalès (42 pts)**
- 2^{ème} Scor (41 pts)**
- 3^{ème} Latécoère (40 pts)**

Méthodologie : Le total théorique maximum pour les sociétés ayant répondu au questionnaire A (c'est-à-dire celles qui privilégient au sein du plan d'épargne d'entreprise les FCPE) est de 65,25 points. Le questionnaire regroupe quatre chapitres : sur la gouvernance de l'entreprise (9 points), sur la gouvernance des fonds (15,25 points), sur la formation et l'information des actionnaires salariés (18 points) et sur la promotion de l'actionnariat salarié (23 points).

Le maximum théorique pour les sociétés qui ont rempli le questionnaire B (privilégiant les titres de l'entreprise en direct au sein du PEE) est de 41 points. Le questionnaire logiquement ne comporte pas de chapitre 2 sur la gouvernance des fonds. Les notes des 3 chapitres restant ont été pondérées de manière à être comparables à celles du questionnaire A.

Saint-Gobain, Schneider et Essilor, voilà le trio gagnant au sein des grands groupes du CAC 40 pour cette année. Thalès, Scor et Latécoère reçoivent aujourd'hui au salon Actionaria l'or, l'argent et le bronze pour les sociétés du SBF 250. S'ajoutent à ces grands prix, un prix spécial du jury remis à Fleury Michon, un prix de la démocratie actionnariale à Safran et un prix de la meilleure progression dans ses pratiques pour France Télécom. Globalement, les sociétés qui ont rempli le questionnaire A – c'est à dire celles qui privilégient au sein du plan d'épargne d'entreprise les FCPE – ont obtenu une note moyenne de 35,92 points sur un maximum théorique de 65,25 points. Celles qui ont rempli le questionnaire B – c'est-à-dire les sociétés qui au sein du PEE privilégient les titres de l'entreprise en direct – beaucoup moins nombreuses, n'ont obtenu en moyenne que 14,75 points sur un total possible de 41 points. La petite taille de l'échantillon ne permet pas d'en tirer des conclusions. En matière de gouvernance d'entreprise, les administrateurs actionnaires salariés restent trop peu nombreux dans les conseils d'administration ou de surveillance de la société — c'est une revendication constante de la FAS d'exiger toujours davantage d'administrateurs actionnaires salariés. Car, dans la très vaste majorité des cas (66,67 % pour les sociétés privilégiant les FCPE), il y a un seul administrateur salarié.

STAGNATION DE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Gd prix en 2005, Latécoère continue de se distinguer avec cinq administrateurs ! On ne compte d'ailleurs deux administrateurs que dans 6 % des sociétés et trois dans 6 %. Ceux-ci sont rarement élus directement par les salariés.

C'est le cas dans seulement 20 % des sociétés. Ces chiffres sont toutefois en hausse : 60 % des sociétés comptent un ou plusieurs administrateurs actionnaires salariés, alors qu'elles n'étaient que 48 % en 2006.

Autre progrès notable à saluer : les rencontres régulières entre dirigeants et représentants des actionnaires se développent. C'est le cas dans 68 % des sociétés cette année, contre 61 % en 2006.

Faute d'outils de mesure, on ne dispose pas d'historique précis de l'actionnariat salarié. Mais la FAS évalue aujourd'hui le nombre d'actionnaires salariés stabilisé aux environs de 2,5 millions, à comparer aux 6,2 millions d'actionnaires individuels et aux 11 millions de porteurs de Sicav ou de FCP recensés par la dernière enquête TNS-Sofres. Des estimations congruentes d'ailleurs avec les statistiques de l'IAS qui attestent aussi d'une stagnation de l'actionnariat salarié au niveau des sociétés présentes dans l'indice. En particulier dans les entreprises de petite taille qui ont toujours pour différentes raisons – dont une évidente de complexité d'accès au dispositif – beaucoup de mal à se mettre à l'heure de l'actionnariat salarié !

Il reste donc encore des efforts à faire.

Le grand prix de l'actionnariat salarié parvient chaque année à drainer un peu plus de concurrents parmi les géants du CAC 40 mais aussi dans les plus petites sociétés du SBF 250. Et nous ne pouvons que nous en réjouir. Si les entreprises qui ont souhaité répondre en 2004 n'étaient que 25, elles sont passées à 29 en 2005, puis 30 l'an dernier ; enfin 35 cette année. Ce qui est encourageant. Mais encore largement insuffisant. Un chiffre d'autant plus regrettable que certaines grandes banques et grands groupes industriels ont préféré cette année... s'auto-éliminer plutôt que de concourir !

Franck Pauly, La Tribune



FCPE

Des performances à la traîne

La gouvernance des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) reste un élément majeur dans le grand prix : le chapitre du questionnaire sur le fonctionnement des conseils de surveillance ainsi que la formation de ses membres pèsent en effet près du quart de la note finale.

Ce sont aujourd'hui près de 83 milliards d'euros qui sont investis en FCPE, des fonds qui ne rapportent pas toujours autant que leurs homologues traditionnels. À titre d'exemple, il suffit de noter que la catégorie FCPE actions gagne sur un an 10,7 % selon les statistiques d'Europreference, quand la catégorie actions générales s'octroie 11,5 %. De même, les FCPE placés en actions euro progressent de 12,1%, et les fonds actions euro classiques avancent, eux, de 14,8 %. Un des éléments d'explication se trouve dans la politique de tarification. « *Il y a débat sur la facturation de l'épargne salariale auprès des entreprises: les comptes en France sont facturés 10 ou 20 euros, alors qu'ils sont de 30 ou 40 en Grande-Bretagne ou en Allemagne* », soulignait Christophe Gloser, directeur de Fidelity International lors des 16es Rencontres parlementaires sur l'épargne à la fin septembre.

« *Les coûts de revient du compte ne sont pas couverts, les entreprises négociant des coûts de facturation quelquefois inférieurs à 10 euros. La société de gestion se rattrape sur les frais* », précisait Gérard Menérout, directeur général adjoint de CNP Assurances. La transparence sur les frais et les performances existe pourtant : il suffit d'aller la chercher. « *Sur la transparence des frais, les notices donnent toute la possibilité d'être informé*, rappelait Martine Tessières, président du directoire d'Inter Expansion, *mais quelque fois trop d'information tue l'information.* »

Interview : Jean Claude Mothié, président de la FAS, et Marc Vittet, directeur du grand prix de l'actionnariat salarié - « L'information des actionnaires salariés est insuffisante »



Qu'est-ce qui a vraiment évolué depuis quatre ans ?

M. V.—D'une part, tout ce qui est lié aux évolutions de l'informatique et des pratiques boursières. Deux exemples : les relevés de compte d'épargne salariale sont de plus en plus complets et adressés lors de chaque opération ; la cotation des FCPE qui était hebdomadaire devient quotidienne. D'autre part, la prise en compte de l'évolution de la législation : l'attractivité fiscale a fait bondir la distribution d'actions gratuites visant l'ensemble des salariés ; la protection des actionnaires est accrue, en

particulier par la légitimation des administrateurs actionnaires salariés concrétisée par la modification des statuts des sociétés concernées. La formation et l'information des salariés avec le livret d'épargne salariale sont renforcées.

Où sont les grandes faiblesses qui mériteraient d'être corrigées ?

J.-C. M. — Il existe encore de nombreuses faiblesses au niveau de la gouvernance de l'entreprise et du fonctionnement des conseils de surveillance, de la formation des salariés et de leur représentation. L'information des actionnaires salariés est insuffisante, en particulier en ce qui concerne la composition des conseils de surveillance. Les rapports d'activité de ceux-ci sont encore souvent absents ou peu diffusés. La décote et l'abondement restent généralement faibles.

Dans quels domaines souhaiteriez-vous voir des percées ?

M. V. — La FAS vient d'élaborer dix propositions législatives. Les principales concernent l'évolution du périmètre de l'actionnariat salarié, une meilleure représentation des actionnaires salariés aux conseils de surveillance des FCPE, l'amélioration de la démocratie actionnariale et la suppression de l'exception qui permet aux entreprises qui ont déjà des représentants des salariés au conseil d'administration de ne pas être obligées d'avoir des représentants des actionnaires salariés au sein de ces conseils.

Qu'attendez-vous de l'évolution législative réglementaire ?

J.-C. M. — L'actionnariat salarié apporte de nombreux avantages à l'entreprise : il constitue un actionnariat résistant aux visions à court terme, ancrant l'entreprise dans ses projets industriels durables. Il intéresse les salariés au développement et à la réussite de l'entreprise et contribue à son unité et à sa cohésion sociale grâce à une communication de plus en plus mondiale. Aussi le développement de l'actionnariat salarié devient-il une priorité.

Cette évolution doit se faire en relation avec les représentants des actionnaires salariés en tenant compte des spécificités et de l'histoire de l'entreprise.

La loi ne doit pas imposer des règles contraignantes, complexes ou onéreuses, mais déterminer un cadre général qui incite les entreprises à développer l'actionnariat salarié. Cependant, certains points doivent s'imposer à tous comme la représentation des actionnaires salariés aux conseils de surveillance des FCPE et aux conseils d'administration et de surveillance de l'entreprise.

La FAS, Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés a publié 10 propositions qui sont en discussion parmi ses membres. Vous pouvez réagir !

La FAS les communiquera ensuite auprès de ses interlocuteurs concernés. www.fas-asso.fr

L'actionnariat salarié, c'est en France :

- 2,3 millions d'actionnaires salariés (estimation FAS)
- 43,2 milliards d'euros en 2006 contre 9,5 G€ en 1999

En Europe : dans les 100 premières entreprises en capitalisation, il y avait en 2006, 105 G€ d'AS soit en moyenne, 3,02% du capital détenu par 8.401.799 de salariés. L'épargne moyenne était de 12.496 € par salarié ; (47 000 € chez TOTAL et 38 000 € à la Société Générale). 32 entreprises étaient françaises, 26 anglaises, 10 allemandes et 8 italiennes.

Son objectif

Donner aux salariés d'une entreprise la possibilité de détenir des actions de celle-ci et de créer ainsi un lien fort entre eux et l'entreprise, tout en leur permettant de se constituer un complément de patrimoine :

- avantages pour l'entreprise et l'économie

- développer l'actionnariat populaire et sa part dans le capital des entreprises françaises
- renforcer les fonds propres dont les PME
- créer un actionnariat stable au plan international (résister aux visions financières de court terme, afin d'ancrer l'entreprise dans ses projets industriels durables)
- intéresser les salariés au développement et à la réussite de l'entreprise, leur donner une meilleure compréhension de l'entreprise
- contribuer à l'unité et la cohésion sociale de l'entreprise grâce à une communication mondiale
- instaurer dans l'économie, en particulier une éthique de responsabilité sociale au niveau de l'entreprise (les actionnaires salariés participant aux grands choix de leur entreprise incitent à la mise en oeuvre des actions de développement durable)
- bénéficier souvent de meilleures performances du titre comme le laisse espérer la sur-performance sur le moyen et le long terme de l'indice Euronext FAS IAS®.

- avantages pour le salarié

- lui permettre d'obtenir une partie de la valeur créée par l'entreprise : dividendes, plus value des actions (conciliant ainsi l'intérêt des salariés et celui de l'entreprise moderne confrontée à la compétition mondiale)
- utiliser les droits de l'actionnaire comme éléments de gouvernance et de participation
- profiter de formations concrètes à la vie de l'entreprise, à l'épargne salariale, aux actions, aux marchés financiers et à la gestion de patrimoine)
- obtenir la possibilité de se constituer un patrimoine complémentaire (et/ou de diversifier ses actifs)
- disposer d'un élément de motivation supplémentaire.

Qu'est-ce qu'un actionnaire salarié ?

C'est d'abord un actionnaire comme tout actionnaire individuel qui :

- est propriétaire d'actions de l'entreprise ou de parts d'OPCVM investi en actions de cette entreprise/ prend des risques sur son patrimoine/ participe aux bénéfices mais aussi aux pertes/ qui bénéficie des droits attachés à l'action et notamment le droit à l'information, au dividende et normalement au vote (gouvernance de l'entreprise)

Mais un actionnaire spécifique

- ses actions sont acquises grâce à des sources multiples :
 1. sommes distribuées par l'entreprise, intéressement, participation, primes de motivation
 2. compte épargne temps converti
 3. versements volontaires personnels
 4. abondement versé par l'entreprise
 5. actions gratuites attribuées par l'entreprise ou ses filiales aux salariés en France et à l'étranger
 6. ventes d'actions par l'entreprise ou par l'Etat
- ses actions sont détenues soit directement, soit dans un cadre collectif de propriété
- ses actions, dans la majorité des cas, sont bloquées plusieurs années.

PROPOSITIONS de la FAS

1. Améliorer la participation des actionnaires salariés à la gouvernance de leurs entreprises

Inclure dans le périmètre légal de l'actionnariat salarié (défini à l'article L.225-102 du code de commerce) les actions gratuites relevant des articles L.225-197-1 et suivants du code de commerce définitivement acquises ainsi que les actions issues des privatisations conservées de manière continue sous la forme nominative au-delà de la période d'incessibilité absolue.

2. Démocratiser la gouvernance de l'entreprise

. Election directe des candidats actionnaires salariés aux conseils d'administration surveillance de l'entreprise qui sont présentés en Assemblée générale

. Modalités :

- une action ou une part de FCPE égale une voix
- profession de foi des candidats adressée par l'entreprise à l'ensemble de ses actionnaires salariés et anciens salariés.

. Les entreprises cotées dont les actions détenues par leur personnel ainsi que par le personnel sociétés qui leur sont liées représentent plus de 3 % du capital social de la société, doivent un ou plusieurs administrateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires sur proposition des actionnaires salariés et anciens salariés. La désignation d'un ou administrateurs salariés élus par les salariés en France ne doit plus exonérer de l'élection d'un administrateur au titre de l'ensemble des actionnaires salariés et anciens salariés.

3. Démocratiser la gouvernance de tous les conseils de surveillance des FCPE

Le conseil de surveillance des FCPE d'actionnariat salarié est composé au moins pour moitié de représentants élus par les porteurs de parts. Le président du conseil de surveillance a voix prépondérante en cas de partage.

Lorsque le conseil de surveillance ne comporte que des membres élus par les porteurs de parts, l'entreprise peut être représentée lors des délibérations et doit donner son accord à tout engagement non obligatoire mis à sa charge.

4. Mieux assurer la représentation des salariés actionnaires directs aux assemblées générales

Les associations d'actionnaires salariés remplissant les conditions d'ancienneté et de nombre d'adhérents à jour de leur cotisation, mentionnées au 2ème alinéa de l'article L.452-1 du code monétaire et financier peuvent de droit désigner un mandataire pour représenter les salariés

actionnaires qui le souhaitent dans les conditions prévues à l'article L.225-106 du code de commerce. Ce mandat pourrait d'ailleurs être également proposé aux autres actionnaires si l'association détient elle-même au moins une action de l'entreprise.

5. Moraliser la gouvernance pour la protection des intérêts des actionnaires minoritaires

. Exclusion de toute formule permettant l'augmentation de la rémunération globale d'un mandataire social, ou des jetons de présence, quand le bénéfice net est en diminution

. En cas de cessation des fonctions d'un mandataire social à l'initiative d'un actionnaire, ou d'un groupe d'actionnaires, suite à un changement de droit ou de fait du contrôle de la société – et sauf faute grave du mandataire social - prise en charge de ses primes et Indemnités de départ par l'actionnaire ou les actionnaires demandeurs (et non par la société elle-même, c'est-à-dire par l'ensemble de ses actionnaires).

6. Développer l'éducation financière de tous les épargnants

. Mettre en place au niveau du second cycle de l'enseignement secondaire une brève éducation financière, assurée par des personnes choisies en raison de leur connaissances et de leur expérience, permettant de faire comprendre le rôle de l'épargne tout au long de la vie,

la notion de patrimoine et la nécessité de diversifier les actifs, la nature et les atouts des grands types de placement ainsi que les risques associés.

. Faire piloter, coordonner, soutenir pédagogiquement et contrôler les actions d'éducation financière des épargnants (éducation de base et formation professionnelle) par un organisme indépendant unique, disposant de moyens financiers adaptés à sa mission, associant l'Education nationale, les ministères en charge de l'économie et du travail, les organismes de formation

permanente, les entreprises, les organisations syndicales, la FAS et les professionnels des activités financières.

7. Favoriser la détention longue des actions gratuites

Les actions gratuites mentionnées à l'article 34 de la loi du 30 décembre 2006 sont également éligibles au PEE si seuls sont exclus des bénéficiaires les salariés recevant la même année des stock-options et/ou si l'attribution de ces actions gratuites prend en compte des critères de niveau hiérarchique ou de performance individuelle.

8. Etendre l'actionnariat salarié dans les PME

. Charger le Conseil supérieur de la participation d'une analyse des facteurs de blocage du développement de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié dans les PME ainsi que des moyens pratiques à mettre en oeuvre pour y remédier ;

. Etudier l'intérêt de favoriser le développement des actions à dividende prioritaire dans les sociétés anonymes non cotées ayant besoin de renforcer leurs fonds propres.

9. Donner aux associations d'actionnaires salariés des moyens renforcés d'action.

Pour les associations d'actionnaires salariés remplissant les conditions d'ancienneté et de nombre d'adhérents à jour de leur cotisation mentionnées au 2ème alinéa de l'article L.452-1 du code monétaire et financier, après reconnaissance par l'AMF, possibilité de recevoir annuellement le produit d'une contribution minimale dont le montant est fonction de la valeur des OPCVM investis en actions de l'entreprise et des actions de celles-ci détenues par les salariés et anciens salariés suite à une opération réservée. L'AMF contrôle l'utilisation des fonds des associations reconnues.

10. Proposer une directive européenne de l'AS

. Susciter une concertation au niveau de l'Union européenne sur l'intérêt d'un actionnariat stable pour les entreprises, reposant d'abord sur l'actionnariat long de leurs salariés ; la FAS est prête à collaborer à cette action.

. Rechercher le consensus en vue d'une directive européenne permettant de poser les bases d'une fiscalité commune réduite pour l'actionnariat salarié de longue durée.



TOTAL, NOUVELLE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES EN 2008

Le Conseil d'Administration de Total S.A., réuni le 6 novembre 2007, a décidé de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, au prix de souscription de 44,4€ par action.

Ce prix correspond à la moyenne des premiers cours cotés pendant les 20 séances précédant le jour du Conseil, moyenne à laquelle est appliquée une décote de 20 %.

Cette augmentation de capital sera ouverte aux salariés de Total S.A. et aux salariés de ses filiales françaises et étrangères détenues directement ou indirectement à 50% au moins par Total S.A. et ayant adhéré au Plan d'Epargne Groupe Actionnariat (PEG-A).

Elle sera lancée simultanément dans tous les pays où Total est présent, et où une telle opération est possible compte tenu des obligations légales et administratives locales.



La période de souscription s'ouvrira le 10 mars 2008 et s'achèvera le 28 mars 2008 au soir.

❖ Chaque salarié pourra, sous réserve d'une ancienneté supérieure à trois mois au dernier jour de l'opération,

souscrire un montant en euros avec un minimum de souscription fixé à 50 euros. Pour des motifs réglementaires, dans certains pays la souscription pourra s'effectuer sous forme d'un nombre entier d'actions.

❖ Il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant maximum souscrit ne pourra excéder le quart de la rémunération annuelle brute, sous déduction des versements volontaires déjà effectués ou

programmés durant l'année 2008 dans les autres plans d'épargne.

❖ Les actions émises seront placées dans l'un des deux Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) du PEG-A, « Total Actionnariat France » pour la France et « Total Actionnariat International » pour les autres pays. Ces fonds gérés par AXA sont investis en actions Total.

❖ Les actions créées (jouissance au 1er janvier 2007) bénéficieront de l'acompte sur dividende de 1€ qui sera versé dès la création des titres ainsi que du solde du dividende en mai 2008, au titre de l'exercice 2007.

❖ Les avoirs deviendront disponibles 5 ans après la clôture de la souscription, soit le 28 mars 2013, sauf cas de déblocage anticipé.

❖ En France, la souscription pourra être réglée: - au comptant, par chèque bancaire accompagnant le bulletin de souscription - par une avance employeur, sans intérêt, mais constitutive d'un avantage en nature fiscalisable sur la base du taux d'intérêt légal (pour information 2,95% en 2007), et remboursable en 24 paiements échelonnés par prélèvement sur salaire - en associant ces deux modes de paiement

❖ A l'international, ces modalités seront aussi proches que possible des conditions françaises compte tenu des réglementations locales.

❖ Chaque salarié recevra avant fin février 2008 une brochure de présentation générale de cette augmentation de capital et de ses modalités de souscription. Un site intranet sera également mis en ligne au début de la période de souscription avec possibilité de simulations d'investissement et toutes les informations utiles sur cette opération.

Quelle est la participation des salariés du Groupe dans le capital de Total S.A. ?

A la suite des différentes augmentations de capital réservées aux salariés réalisées précédemment et des achats d'actions Total réalisés en bourse pour le compte des salariés du Groupe adhérant aux Plans Epargne Entreprise Total, la participation au 30 septembre 2007 des salariés du Groupe Total dans le capital de la Société est de 3,54%

SICTAME – AVAS, DES ELUS AU CONSEIL DE 2 FCPE

Résultats des élections aux Conseils de Surveillance FCPE Total Actions Européennes: et Total Obligations et Total Monétaire du 9 novembre 2007.

Un grand merci pour votre soutien à la liste AVAS-SICTAME et félicitations aux élus

Elus AVAS SICTAME fonds Total Actions Européennes:

Titulaires : Bernard Butori, Renaud Rodgold

Remplaçants : Alain Roblin, Olivier Gouraud

Elus AVAS SICTAME fond Total Obligations et Total Monétaire :

Titulaires : Bruno Henri, Géza Galfi, Yves-Luc Boullis

Remplaçants : Marc Jacquemin, Eric Gazet, Yves Ménagé

Globalement, sur chacun des Conseils de Surveillance TOTAL Actions Européennes (TAE) et TOTAL Obligataire et Monétaire (TO/TM), AVAS-SICTAME et CFDT gagnent respectivement un siège au détriment de GISA et de CGC. Par contre, CGT (avec plus de 15% des bulletins !), FO et CFTC ne rentrent aux Conseils que par le principe du forçage, et en maintenant du coup la taille de la représentation de la Direction à 8 sièges dans chacun des Conseils (contre 5 normalement) pour 13 représentants des porteurs de parts. La comparaison 2004-2007 du taux de participation ci-dessous souffre d'un manque de données relatif à ce taux en 2004 par Conseil :

CRISE FINANCIERE, CONTROLE INTERNE, COMMUNICATION ET RESPONSABILITE DES EMETTEURS

L'AFGE vient de tenir son 5^e Colloque annuel au Sénat le 11 octobre 2007, ce colloque avait pour thème : « Les difficultés rencontrées lors du dialogue entre émetteurs et actionnaires »

Cet article est l'éditorial de la Lettre de l'AFGE n°15 vous pouvez la consulter sur : www.afge-asso.org

Nous devons parler de crise financière, malgré les déclarations apaisantes et contradictoires des acteurs des marchés financiers des deux cotés de l'Atlantique.

Conséquence de la globalisation des marchés, qui favorise des mouvements considérables de capitaux sans régulation (ex. plus de 100 000 milliards \$ de dérivés de taux échangés sur le marché de gré à gré OTC), cette crise a été annoncée par deux signaux d'alerte :

❖ d'abord le naufrage du hedge fund Amaranth en septembre 2006 à la suite d'opérations hautement spéculatives de trading gaz-électricité,

❖ ensuite au 1^{er} semestre 2007 la défaillance de plusieurs fonds spéculatifs qui se sont très endettés en investissant massivement dans des produits financiers complexes adossés à des crédits hypothécaires américains à risque élevé, dits « subprime mortgages ».

Douloureuse leçon ! Les marchés financiers ne sont pas un champ expérimental, et les conséquences se traduisent rapidement sur l'économie réelle (emplois et croissance).

Si le retournement de conjoncture et du cycle de taux se confirmait, un risque systémique pourrait surgir au 4^{ème} trimestre 2007, lorsque les hedge funds et le private equity auront fait l'inventaire : cet effet systémique se traduisant par la migration significative de capitaux vers le marché obligataire au détriment du marché actions, mouvement pouvant être amplifié par l'arrivée dans la zone euro de capitaux asiatiques et notamment chinois investis en obligations.

A notre avis une crise financière globale est amorcée ; elle devrait durer plusieurs mois et pourrait atteindre son paroxysme à la fin du premier trimestre 2008, au moment où les entreprises publieront leurs résultats 2007. Alors la communication pourrait devenir difficile avec le risque de réputation associé aux exigences des lois de Sécurité Financière et Sarbanes Oxley, sanctionnant les défaillances dans la communication financière. Ces deux textes de loi ont prescrit la mise en œuvre du contrôle interne dans les entreprises cotées, afin de garantir la

en 2007, le taux de participation reste faible : 30/32% des électeurs ont participé au vote pour une participation en voix de 45/46% : évidemment, les plus gros portefeuilles votent plus que les petits ! On notera cependant une forte croissance du nombre de bulletins exprimés entre 2004 et 2007

Rappelons que ces élections s'effectuent au suffrage censitaire pur : 1€ = 1 voix. L'analyse des résultats implique de regarder l'évolution en bulletins d'une part et en nombre de voix par bulletins d'autre part, pour apprécier le résultat en voix.

transparence, la qualité et la sincérité des informations financières communiquées au marché, aux actionnaires et aux parties prenantes. Les Régulateurs nationaux, gendarmes boursiers, doivent veiller à la stricte application de ces textes et appliquer les sanctions en cas de non-respect de ces principes fondamentaux de la régulation, afin de préserver la confiance des investisseurs et des épargnants.

Dans ce cadre il est inacceptable qu'un dirigeant de banque, d'une entreprise ou d'une institution financière fasse des déclarations contradictoires ou inexacts sous prétexte de ne pas affoler le marché et de préserver son cours de bourse.

Pour les banquiers, les trésoriers d'entreprise, et les investisseurs institutionnels, les placements à rendement élevé dans des fonds à haut risque devraient normalement être recensés dans les annexes du rapport sur le contrôle interne et être étroitement surveillés.

Il y va de la responsabilité des administrateurs et des mandataires sociaux devant les actionnaires, et également de la responsabilité globale de l'ensemble des acteurs des marchés financiers, dont les agences de notation qui devraient réviser leur code éthique. Aussi le transfert de créances douteuses par de grandes banques américaines et européennes à des fonds spéculatifs spécialisés dans la gestion dynamique ou multistratégie, créés au sein de leurs filiales de private equity ou de gestion alternative, ne réduit pas la responsabilité des dirigeants de ces banques, bien au contraire.

Même si la traçabilité des capitaux levés est estompée par la cascade de délégations, la responsabilité ne se délègue pas, elle doit s'assumer, surtout en période de crise financière.

La confiance des actionnaires et des parties prenantes est à ce prix ; elle ne se décrète pas, elle s'entretient et elle se mérite.

Jean-Aymon MASSIE

(A l'attention des fidèles lecteurs qui auraient pu manquer les derniers épisodes de notre saga pétrolière)

Ils ont déclaré ...

Chakib Khelil, ministre de l'énergie d'Algérie : « l'argent, je l'ai, les réserves je les ai, la technologie, j'y ai accès » par les sociétés de service. (Petroleum Economist, juin)

Pour RK Perrons (journal of Petroleum Technology, juin) cette situation, cette révolution dans l'art de mettre en valeur les ressources du sous-sol est une conséquence de certaines retombées du progrès technique. La mise en forme de nouveaux algorithmes a facilité et vulgarisé la pratique d'opérations auparavant du seul savoir faire des grandes sociétés maître d'œuvre « This shift from Know how to hard science is, in turn, bringing about a modularisation of technology in the industry ».

Ce à quoi C de MARGERIE répondait, comme on a pu le lire dans le précédent Avascope : « Nous devons leur expliquer (aux pays producteurs) que nous sommes là non seulement pour bien produire leurs ressources, mais pour participer à la vie civile du pays ». Ajoutant un peu plus tard (News 24) « Sur tous nos grands projets nous devons démontrer notre capacité à concilier innovation et rigueur dans nos investissements ».

A propos des réserves ultimes d'hydrocarbures on peut noter une certaine évolution dans les appréciations des économistes, en général les plus optimistes. Ainsi pour JM CHEVALIER, « il n'y a pas de problème de réserve ». Cependant la « question majeure ... n'est pas celles des réserves, mais la transformation de celles-ci en capacité de production, ce qui appelle des investissements et du temps ». Encore faut-il, ajoute l'auteur, que les multinationales trouvent de nouveaux domaines miniers, que les sociétés nationales qui ont les réserves aient la volonté de les exploiter, que les zones productives restent calmes. (dans la Politique économique de droite ... et de gauche).

Comme l'écrit Andrew GOULD dans le rapport annuel de Schlumberger, en notant l'accélération des taux de déclin naturel, la baisse de la qualité des champs pétroliers et la complexité croissante de leur exploitation, « nous continuons de penser que globalement il n'existe pas de déficit des réserves pétrolières et gazières, mais le monde prend conscience du fait que la période des hydrocarbures bon marché est derrière nous ».

De son côté J Mc CAUGHEY éditorialiste de Word Oil (2005) note que « The sense that one gets in Washington is that peak oil advocates are beginning to get more traction ».

Et le dernier rapport du National Petroleum Council tire la sonnette d'alarme au sujet de l'approche de la date à laquelle l'offre mondiale de pétrole conventionnel ne sera plus suffisant pour faire face à l'accroissement de la demande et attire l'attention sur la proximité du peak oil , peut-en lire dans PGA du 1^{er} août.

« A moins d'adopter des politiques nouvelles, notre voie est tout simplement insoutenable » a déclaré de son côté C

MANDIL faisant le bilan fin août de son mandat à la tête de l'AIE.

Une situation que la Tribune (3-4 août) n'hésite pas à juger inquiétante pour les majors, en donnant ce titre : « Les pétroliers voient s'éloigner l'âge d'or ».

Ils ont fait...

L'imagination des pétroliers est sans limite. Après les régimes de concessions, les PSA, les contrats de service et autres « buy back », les Russes proposent aux compagnies étrangères des participations dans des sociétés propriétaires des installations et des services, à l'exception de la propriété des hydrocarbures. Pour l'exploitation du champ géant de Stockman, en mer de Barents, Total voit là un « nouveau modèle de coopération ». Comme le résume son directeur général (Figaro Economique 16 07) : « nous avons su proposer une solution globale... Il y a eu de nouveaux processus à mettre en place qui vont souvent au delà du seul dialogue entre industriels ».

Comme le montre le rédacteur de Pétrostratégies (30-07) « l'astuce principale réside dans la création d'une société ad hoc qui va produire un gaz qui appartient à Gazprom, lui rétrocéder la production, traiter et être rémunéré en fonction du bénéfice découlant de la vente », cette société ad hoc assumant « tous les risques financiers, géologiques et techniques ». Ceci dans une phase 1 portant sur l'exploitation d'environ 600 Gm³ sur vingt-cinq ans, durée du contrat, soit quelque 23Gm³ par an, auquel s'ajoutera 10Mm³ par an de GNL à partir de 2014. L'effort de Total dans ce projet, pour une participation de 25 %, tournerait autour de 4 à 5 G d'USD sur environ 5 ans.

En France le nouveau gouvernement a mis sur pied un super ministère de l'écologie et du développement durable incluant l'ombre du classique ministère de l'industrie, sans pour autant, disent certains, donner plus de poids au secrétariat d'État de l'écologie proprement dite.

Ils menacent...

À l'instar des Russes, les Kkzakhs remettent en cause les conditions du développement du champ géant de Kashagan, en mer Caspienne, le projet le plus coûteux de l'histoire du pétrole. Pour le gouvernementale Kazakh, nous rapporte le Figaro Economique du 21/08 l'opérateur, l'ENI « aurait enfreint la législation Kazakh sur l'environnement » et lancé « un audit officiellement pour comprendre le pourquoi de la hausse du coût du projet ». « En réalité, peut on lire dans les Echos du 7 septembre, l'ex-république soviétique s'inquiète du dérapage du budget de ce projet qui devrait coûter deux à trois fois plus cher que prévu : on parle désormais d'investissement proche de 140 milliards de dollars sur une durée de 30 ans » « à terme les compagnies occidentales associées au projet devront sans doute faire des sacrifices ». Une situation bien difficile à gérer pour l'ENI opérateur. Comme écrit le PGA du 16 août : « la présence de tant de crocodiles dans le même marigot n'est pas courante et de plus l'enjeu est colossal ». Comme le souligne

Péthrostratégies (17/09) « la gestion de cet immense chantier n'a pas été au-dessus de toute critique ». Des « erreurs de conception » ont été signalées dès le départ et elles ont été récurrentes. Quelle que soit la solution qui émergera pour sortir de l'impasse actuelle, le groupe italien sera le grand perdant ».

De son côté le Kremlin poursuivant sa politique de renationalisation du secteur pétrolier, nous dit le Figaro du 29/08, accuse de fraude fiscale et met en état d'arrestation MiKhail GOUTSERIEV le patron de la société privée Roussneft (à ne pas confondre avec la société nationale Rosneft), mais ce dernier se serait réfugié à Londres. Le démantèlement de Ioukos n'était qu'un prélude...

Ils sanctionnent...

Les Algériens résilient le contrat de GassiTouil « un fiasco industriel selon la Sonatrach », tandis que Repsol YPF et Gaz Natural « dénoncent une décision politique ». « Un véritable coup de tonnerre pour l'industrie »... Un nouveau coup dur (pour Repsol) ... Qui vient s'ajouter aux problèmes rencontrés dans sa principale zone d'activité, l'Amérique latine, nous expose le PGA du 16/09.

De son côté le Kazakhstan, un peu empêtré dans l'affaire Kashagan, inflige une amende de 609 millions de dollars à Chevron « pour manquement aux obligations écologiques » peut on lire dans le Figaro Economique du 5/10.

Et avancent leurs pions

A commencer par la Russie qui plante son drapeau à la verticale du pôle nord par quelque 4000 mètres de profondeur, à défaut de la moindre terre émergée. Il est vrai que la fonte des glaces de l'Arctique et l'épuisement des zones prospectives œuvre là des perspectives nouvelles. Comme écrit Y Mathieu, expert de l'IFP, dans le journal La Croix (22/08) : « on n'a exploré qu'un dixième de la zone » (une zone pour autant assez mal définie). Celle-ci pourrait renfermer d'après certains experts plutôt optimistes quelque 80 000 Gm³ de gaz, à défaut de gisements significatifs de pétrole.

De son côté Gazprom, le fer de lance de la politique énergétique du Kremlin, poursuit ses manœuvres d'enveloppement en matière de fourniture de gaz. Après la mise au point du projet de gazoduc North Stream à travers la Baltique, avec les Allemands, le géant russe engage la construction, en association avec l'ENI, d'un South Stream complétant le ravitaillement de l'Europe par un pipe d'une capacité de 30Gm³ par an traversant la mer Noire et les Balkans.

Ce faisant, nous explique le Petroleum Economist d'août, Gazprom s'assure une commercialisation directe en Italie, tandis qu'ENI conforte ses intérêts dans l'amont en Russie. Du même coup les Russes marquent des points face au projet concurrent Nabucco de 3300 Km par lequel les Américains et les Européens cherchent à tourner l'emprise russe. Après une valse hésitation la Hongrie vient cependant de se rallier au projet occidental. Comme la Roumanie et dans une certaine mesure la Turquie, ce pays est soumis à de fortes tensions.

La situation est aussi tendue en Extrême-Orient, où la Chine développe ses achats de gaz tous azimuts. En se tournant vers l'Australie, qui confirme sa position d'exportateur de gaz, pour son alimentation en GNL au prix du marché, la Chine ouvre du même coup la porte aux exportations de gaz de Sibérie Occidentale, qui butaient jusqu'alors sur une question de prix. Nouveau succès pour Gazprom qui non seulement trouve là un nouveau client, mais du même coup ferme la porte aux ventes de gaz de Sakhaline II d'Exxon Mobil amené de ce fait à livrer son gaz sur le marché intérieur nettement moins rémunérateur (Péthrostratégies 17-09). Comme l'écrivent les Izvestia non sans humour « l'Europe veut nous couper les ailes » (Courrier International 27/09).

On rectifie le tir...

Total revoit à la baisse ses prévisions de croissance de la production à 4 % par an en moyenne entre 2006 et 2010 ; dans un environnement à 60 dollars le baril (et non plus 5 % -voire Avascope précédent) (la presse 5/09). « C'est plus faible que ce qu'on prévoyait, mais c'est probablement la plus importante progression de toutes les compagnies pétrolières » ajoute C de MARGERIE (la presse 15/10).

On murmure...

l'élaboration d'un projet d'alliance entre Total et Chevron pour le développement des champs irakiens de Majnoun et de Nahr Bin Umar le quatrième plus important du pays, précédemment étudiés par les équipes d'Elf, peut-on lire dans le PGA du 1er septembre et dans le W.O. de septembre.

« Total envisage de créer un réseau de 200 à 250 stations services en Algérie », relève Péthrostratégies du 24/09.

Pendant ce temps le cours du brut, sous l'influence de risques cycloniques dans le Golfe du Mexique, de troubles et de menaces politiques au Moyen-Orient, au Nigeria et maintenant au Mexique, sans oublier les discordances entre l'offre et la demande le jeu des spéculateurs n'en finit pas de grimper et les décisions de l'OPEP n'y peuvent plus grand chose. Avec 20% des investisseurs purs du Nymex, nous dit le Figaro (29-30/09), les marchés financiers font la loi.

Et pendant ce temps les marges de raffinage chutent de 17 % sur l'année (Platt's 18/10).

Ils s'interrogent...

D'aucuns commencent à s'interroger sur les vertus écologiques des bio ou mieux des agro-carburants. Les mises en garde se multiplient.

« Selon le Nobel Paul Crutzen », nous indique Le Monde du 25 septembre, « la production des carburants à partir de plantes, utilisatrice d'engrais... peut contribuer jusqu'à deux fois plus à l'effet de serre que la combustion de la même quantité de combustibles fossiles », notamment par l'émission « de protoxyde d'azote (N₂O) due à l'agriculture intensive ». Une récente étude de deux scientifiques britanniques publiée dans la revue Science du 17 août relève que la production d'éthanol à base de blé ou de maïs ne permet de gagner que 0,2 à 0,4t CO₂/ha/an



sur les combustibles fossiles, contre 1,8 à 2,0 pour l'éthanol à base de canne à sucre.

La Tribune du 12/09 précise : « les agrocarburants ne seraient-ils qu'une fausse bonne idée ? De plus en plus de voix s'élèvent en tout cas pour relativiser les bienfaits de cette énergie alternative, produite à base de canne à sucre au Brésil, de maïs aux États-Unis ou encore de betterave et de colza en Europe. Dernière en date, celle de l'OCDE. L'organisation vient de remettre un rapport intitulé *biocarburants : le remède est-il pire que le mal ?* Et de répondre « oui » : compte tenu des impacts négatifs des agro carburants, aussi bien sur l'environnement que sur les marchés agricoles, l'OCDE estime qu'il ne faut pas inciter les paysans des pays riches à produire plus... Non seulement les agro carburants allaient aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais en plus offrir une deuxième vie aux campagnes, surtout dans les pays riches, et justifier par la même de nouvelles subventions... Or, si les agro carburants de deuxième génération devraient être plus compétitifs, ceux de la première déçoivent. Ne représentant, en 2005, que 1 % du total de l'énergie utilisée pour le transport routier, ils contribuent très peu à réduire les émissions polluantes. Pis, ils consomment eux-mêmes de l'énergie fossile pour être produits et transportés. Et toute hausse du prix du pétrole ne peut qu'entraîner une augmentation des coûts de production ». C'est peut-être Thierry DESMAREST (Pétrole et Gaz Info juillet 2007) qui pourrait avoir le dernier mot lorsqu'il déclare : « les biocarburants ont surtout été lancés pour répondre à une attente forte du monde paysan inquiet de l'évolution de la PAC, et bien relayé par le lobby des industries agroalimentaires ». De toute façon Jean SYROTA recommande dans un dernier rapport « l'arrêt des investissements nouveaux dans la production de biocarburants de première génération » d'après Le Point (27/09).

Plus que jamais il semble urgent de mettre l'accent sur les agro carburants de seconde génération, de développer les

recherches pour la valorisation de l'ensemble de la plante, et mieux de plantes à vocation spécifiquement industrielles, et non plus sur des graines et des tubercules dont la finalité est forcément alimentaire. Autrement, il s'agirait d'avantage d'une politique de subvention agricole que de développement énergétique.

Dans l'immédiat on voit les producteurs d'éthanol s'interroger sur le manque de moteurs ad hoc et d'un autre côté les motoristes s'inquiètent de la faiblesse du nombre de pompes adéquates et pourquoi les pétroliers les multiplieraient elles tant qu'il n'y a pas plus de clients... On pourrait en faire une fable. Mais cette absence de décision est peut-être la voie de la sagesse.

Pour sa part l'éolien n'est pas plus épargné par les critiques qui s'interrogent sur sa véritable rentabilité. Certes le moteur est gratuit, mais ce moteur est intermittent et capricieux : 16 % de taux d'utilisation en Allemagne en 2005 contre 25 prévu. Cette intermittence nécessite la



construction en complètement en centrales d'appoint en combustibles fossiles, les plus souples. Et certains voient là une source d'émissions de CO2. Enfin certains se demandent combien de temps la très libérale Commission de Bruxelles acceptera que ce courant éolien soit payé trois fois la valeur de marché.

Alain PERRODON

ECHOS DES JOURNEES DU PETROLE...

Ces journées annuelles organisées par l'AFTP les 10 et 11 octobre sont d'autant plus l'occasion de faire le point sur cette industrie, que l'année 2007 peut-être considérée, suivant Christophe de MARGERIE, comme une année charnière à l'aube d'une ère nouvelle. Et en effet derrière plusieurs communications, débats et conférences se détachent un certain nombre de tendances majeures.

A défaut de trouver selon la tradition un ministre disponible- mais y a-t-il encore un ministre ad hoc ? – les organisateurs avaient fait appel à un ancien ministre, en l'occurrence Claude ALLEGRE dont on connaît les vues originales, et souvent théoriques sur toutes les questions touchant à l'énergie, et maintenant à l'environnement.

La hausse des cours du brut a été un sujet récurrent de ces deux journées. Selon Daniel VALOT une production de 80 MbJ d'un brut à 80 \$ représente un flux quotidien de

6,4 milliards de dollars ! Et de se demander qui profite en fin de compte de ce transfert d'argent. Tous les intervenants de s'accorder sur le caractère durable de ces prix ; incidemment on notera que Total prend comme référence pour ses calculs, un baril à 60\$.

Parmi les causes majeures de ces cours élevés on a cité un sous investissement des sociétés dans les années 90, les difficultés de renouvellement des domaines miniers et des réserves, une pénurie d'appareils de forage pour les grands fonds et de main d'œuvre qualifiée, sans oublier les contraintes liées à l'environnement et notamment à la séquestration du CO2.

Robert MABRO a insisté par ailleurs sur des contraintes financières -particulièrement sensibles dans la raffinerie – insistant sur la nécessité d'un changement de culture financière, en critiquant l'importance donnée à des taux de

rentabilité jugés trop élevés et mettant en cause le poids pris par les actionnaires aux dépens des managers. Incidemment, dans sa conférence magistrale C de MARGERIE a indiqué que le rachat d'actions n'étaient plus une priorité mais une variable d'ajustement !

Quelles peuvent être les conséquences de cette situation ? Très directement la hausse du baril se traduit par une élévation des coûts opérationnels. En la matière Total fait mieux que ses concurrents, note C de MARGERIE. Cette hausse est souvent à l'origine du retard, sinon du report d'un certain nombre de grands projets.

Cette situation n'empêche pas une augmentation significative (en volume) des investissements en EP, notamment en zones ou facteurs difficiles, pour les multinationales, mais aussi chez les sociétés nationales. Un contracteur comme CGG consacre les 2/3 de ses activités sismiques pour les sociétés nationales. Dans ce cadre Total paraît bien placé, ses investissements amont représentant 80% de ceux d'Exxon Mobil.

Mais le trait majeur de la situation actuelle est toujours selon C de MARGERIE, la nécessité d'une politique nouvelle en matière de partenariat, un véritable changement de comportement des sociétés vis-à-vis des pays hôtes. Nous devons nous comporter dans ces pays comme de véritables sociétés locales appelées à travailler durablement dans la pays. Nous devons avoir l'accord non seulement des dirigeants, mais également des populations. Notre maître mot est dorénavant « **l'acceptabilité** ». Et pour cela nous devons communiquer et nous impliquer dans le social, l'éducation, la santé...

Et maintenant quelles perspectives voit-on s'esquisser ?

D'un point de vue général la multiplication des partenariats de plus en plus étroits ne peut que se traduire par un transfert de technologie et des savoir faire. La contrepartie indispensable est un effort redoublé de recherche, pour toujours garder une longueur d'avance. D'où l'implication majeure des sociétés dans les secteurs nouveaux et difficiles, tels que les offshore de plus en plus profonds, les huiles des plus en plus lourdes, les opérations complexes comme le GNL, à défaut des GTL jugés peu rentables.

Dans ces conditions l'objectif d'une production mondiale de 100 Mbj apparaît comme un challenge difficile à atteindre. Pour les responsables de Total, le « peak oil » se situerait dans les années 2010-2020 et celui du gaz 10 à 15 ans plus tard.

Alors quid des énergies et carburants renouvelables ?

Les biocarburants de première génération et en particulier l'éthanol passent à la trappe, les pétroliers semblent considérer que c'est là une affaire d'agriculteurs, et non la leur. Préparons par contre les biocarburants de la 2^e génération.

L'éolien présente peu d'avenir en France où son développement entraînerait la construction de centrales complémentaires au gaz ou au charbon. Et autant de CO2 supplémentaire. Le solaire et en particulier le photovoltaïque semble une énergie d'avenir mais à long terme et l'on ne peut se passer de l'étudier. Restent pour C de MARGERIE deux valeurs sûres le charbon propre et le nucléaire, sans oublier les réductions de consommation...

Ces quelques échos ne sont bien entendu qu'un aperçu partiel de ces deux riches journées et nous renvoyons le lecteur intéressé aux comptes rendus plus fidèles des revues spécialisées à venir.

... et du forum d'Iéna sur "l'énergie de demain"



Le 11 octobre après-midi se tenait simultanément au Conseil Économique et Social un forum aussi intéressant réunissant un certain nombre de dirigeants de grandes entreprises. Thierry DESMAREST y faisait en quelque sorte écho à la conférence de la veille de son directeur général. Le président de Total voit la part des hydrocarbures se maintenir dans les années à venir à hauteur de 56 % avec un "peak oil" dans les années de 2020 -2030, 10 à 15 ans plus tard pour le gaz. Il a insisté sur les efforts du groupe pour augmenter tant les taux de succès des forages d'exploration que les pourcentages de récupération, pour produire par grande profondeur d'eau et pour bien maîtriser l'exploitation des sables bitumineux, soulignant que la lenteur de leur mobilisation et la nécessité de réduire l'autoconsommation de cette exploitation. Si bien que la production de ces huiles lourdes ne saurait représenter que quelque 6 % de la production mondiale dans les années 2012, un complément, non un remplacement des huiles conventionnelles.

Sur les énergies renouvelables, le président a éludé la question des biocarburants de première génération, affirmant qu'il y avait là une certaine confusion entre politique agricole et recherche de carburants et placé ses espoirs pour les biocarburants de seconde génération, dont la mise en oeuvre demandait bien une dizaine d'années.

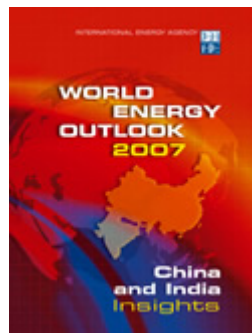
Sur les GT, il a insisté sur le rôle du charbon estimant que le gaz était devenu trop cher et trop précieux pour être transformé en liquide. Mais qu'il faudrait du temps, ne serait-ce qu'en raison des problèmes de CO2.

Sur ce sujet T DESMAREST a présenté le pilote de Lacq, il a enfin insisté sur les efforts de son groupe dans le photovoltaïque, un domaine d'avenir, mais certainement à long, très long terme. Motus sur l'éolien.

À sa suite, le PDG d'EDF Pierre GADONNEIX a fait l'éloge de l'hydraulique, précisant qu'avec le nucléaire, 95 % de l'électricité produite en France était sans émission de CO2. Il envisage des centrales nucléaires de quatrième génération dans les années 2030-2040. Si le photovoltaïque demande encore beaucoup d'études et de progrès, il n'y a plus grand-chose de nouveau à attendre de l'éolien... Et pour conclure il a fait part du consensus aujourd'hui général sur les trois points : sécurité de l'approvisionnement, protection de l'environnement / réduction des gaz à effet de serre et compétitivité des installations.

Alain PERRODON

China and India Insights, 670 pages, paper €150, PDF €120



07 November 2007 - **London** ---
 “The huge energy challenges facing China and India are global energy challenges and call for a global response. The World Energy Outlook 2007 charts a course to a more secure, competitive, lower-carbon energy system – a course that must involve the world’s two emerging giants”, said Nobuo

Tanaka, Executive Director of the International Energy Agency (IEA) today in London at the launch of the latest edition of the Outlook. The annual flagship publication of the IEA this year focuses on energy developments in China and India and their implications for the world.

“WEO-2007 demonstrates more clearly than ever that, if governments don’t change their policies, oil and gas imports, coal use and greenhouse-gas emissions are set to grow inexorably through to 2030 – even faster, in fact, than in last year’s Outlook. These trends would threaten energy security and accelerate climate change. But the Outlook also shows how new policies can pave the way to an alternative energy future”, Mr. Tanaka stressed.

Energy developments in China and India are transforming the global energy system as a result of their sheer size and their growing importance in international energy markets. “Rapid economic development will undoubtedly continue to drive up energy demand in China and India, and will contribute to a real improvement in the quality of life for more than two billion people. This is a legitimate aspiration that needs to be accommodated and supported by the rest of the world”, said Mr. Tanaka. “Indeed, most countries stand to benefit economically from China’s and India’s economic development through international trade.”

But the consequences of unfettered growth in global energy demand are alarming for all countries. If governments around the world stick with existing policies – the underlying premise of the WEO Reference Scenario – the world’s energy needs would be well over 50% higher in 2030 than today. China and India together account for 45% of the increase in global primary energy demand in this scenario. Both countries’ energy use is set to more than double between 2005 and 2030. Worldwide, fossil fuels – oil, gas and coal – continue to dominate the fuel mix. Among them, coal is set to grow most rapidly, driven largely by power-sector demand in China and India. These trends lead to continued growth in global energy-related emissions of carbon-dioxide (CO₂), from 27 Gt in 2005 to 42 Gt in 2030 – a rise of 57%. China is expected to overtake the United States to become the world’s biggest emitter in 2007, while India becomes the third-biggest emitter by around 2015. China’s per-capita emissions almost reach those of OECD Europe by 2030.

Consuming countries will increasingly rely on imports of oil and gas – much of them from the Middle East and

Russia. In the Reference Scenario, net oil imports in China and India combined jump from 5.4 mb/d in 2006 to 19.1 mb/d in 2030 – this is more than the combined imports of the United States and Japan today. World oil output is expected to become more concentrated in a few Middle Eastern countries – if necessary investment is forthcoming. Although production capacity at new fields is expected to increase over the next five years, it is very uncertain whether it will be sufficient to compensate for the decline in output at existing fields and meet the projected increase in demand. A supply-side crunch in the period to 2015, involving an abrupt escalation in oil prices, cannot be ruled out.

Government action can alter appreciably these trends. If governments around the world implement policies they are considering today, as assumed in an Alternative Policy Scenario, global energy-related CO₂ emissions would level off in the 2020s and reach 34 Gt in 2030 – almost a fifth less than in the Reference Scenario. Global oil demand would be 14 mb/d lower – a saving equal to the entire current output of the United States, Canada and Mexico combined. Measures to improve energy efficiency are the cheapest and fastest way to curb demand and emissions growth in the near term. The savings are particularly large in China and India. For example, tougher efficiency standards for air conditioners and refrigerators alone would, by 2020, save the amount of power produced by the Three Gorges dam. Emissions of local pollutants in both countries, including sulphur-dioxide and nitrous oxides, would also be reduced sharply.

But even in the Alternative Policy Scenario, global CO₂ emissions are still one-quarter above current levels in 2030. In a “450 Stabilisation Case”, which describes a notional pathway to long-term stabilisation of the concentration of greenhouse gases in the atmosphere at around 450 parts per million, global emissions peak in 2012 and then fall sharply below 2005 levels by 2030. Emissions savings come from improved efficiency in industry, buildings and transport, switching to nuclear power and renewables, and the widespread deployment of CO₂ capture and storage (CCS). Exceptionally quick and vigorous policy action by all countries, and unprecedented technological advances, entailing substantial costs, would be needed to make this case a reality.

Economic growth in China and India could turn out to be significantly faster than assumed in the Reference and Alternative Policy Scenarios, resulting in more rapid growth in energy demand, oil and gas imports and CO₂ emissions. In a High Growth Scenario, which assumes that China’s and India’s economies grow on average 1.5 percentage points per year faster than in the Reference Scenario, energy demand is 21% higher in 2030 in China and India combined. Globally, energy demand rises by 6% and CO₂ emissions by 7%. “In this case, it would be all the more urgent for governments around the world to

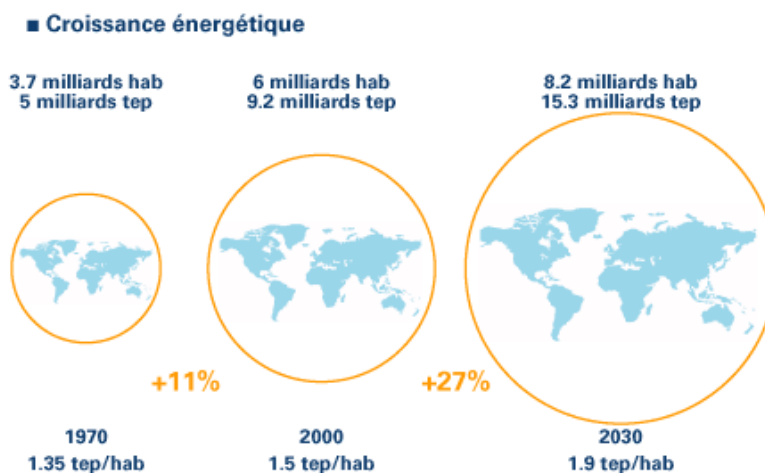
implement policies to curb the growth in fossil-energy demand and related emissions”, Mr. Tanaka said.

“The emergence of new major players in global energy markets means that all countries must take vigorous, immediate and collective action to curb runaway energy demand”, said Mr. Tanaka. “The next ten years will be crucial for all countries, including China and India, because of the rapid expansion of energy-supply infrastructure. We need to act now to bring about a radical shift in investment in favour of cleaner, more efficient and more secure energy technologies.”

IEA countries have long recognised the advantages of co-operation with China and India, reflected in a steady broadening of the range of collaborative activities through the IEA. “This relationship symbolises the interdependence of the global energy community. One of my priorities as the new IEA Executive Director is to step up our co-operation with both countries. In good time this could hopefully pave the way, with the support of all the governments concerned, to an ultimate objective of their future membership of the Agency.”

www.iea.org

ANALYSES SUR LE PRIX DU PETROLE



Source : AIE/BP stat review

Hausse des prix à la pompe

Les cours du brut sont partis pour s'installer durablement dans une zone de prix supérieurs à 80 dollars le baril. Cela sous la poussée d'une demande mondiale vigoureuse, de raffineries sous dimensionnées, d'instabilité politique dans les grandes régions productrices. L'envolée du pétrole, combinée à l'appréciation continue de l'euro comme de l'or, fait peser des incertitudes sur l'économie mondiale. Certes, en Europe, l'euro fort permet d'amortir le choc d'une facture énergétique libellée en dollar mais il handicape les exportations et annihile les efforts de compétitivité des entreprises. Pour les États-Unis qui consomment un

quart du pétrole mondial, c'est le phénomène inverse. La hausse du pétrole pèse sur une économie déjà fragilisée par la crise du subprime. La Chine, de plus en plus gourmande en pétrole, ressent également les effets de la hausse des cours. Afin d'éviter une pénurie, Pékin vient d'augmenter le prix des principaux carburants de 8 % afin que ses compagnies pétrolières augmentent leur production.

Pour les automobilistes, la facture est salée. En France, les prix à la pompe augmentent dans le sillage du pétrole. Le gazole a atteint cette semaine un nouveau record à plus de 1,14 euro par litre en moyenne, tandis que le super sans plomb 95 frôle 1,30 euro.

Le Figaro 2 nov 2007



LES COURS DU PETROLE VONT CONTINUER DE GRIMPER"

Propos recueillis par Perrine Créquy. Publié le 16 octobre 2007 Le Figaro

François Lescaroux est économiste à l'Institut français du pétrole. Spécialiste des marchés, il estime que la nette remontée des cours ces derniers jours s'inscrit dans une tendance haussière de fond.

LE FIGARO –Actuellement, le pétrole bat chaque jour de nouveaux records. L'envolée des cours de l'or noir est-elle due aux tensions conjoncturelles entre la Turquie et l'Iran, ou s'inscrit-elle dans une tendance haussière durable?

François LESCAROUX – Sans aucune hésitation, le prix du pétrole va continuer sa progression. L'offre est de plus en plus contrainte, alors que la demande n'a jamais été aussi forte. Tant que ce déséquilibre marqué subsistera, les cours continueront de monter. C'est la loi du marché. Une citation de Lamartine s'applique parfaitement à l'or noir : "borné dans sa nature, infini dans ses vœux". L'offre est limitée par des facteurs naturels, comme la raréfaction des gisements, mais aussi par des causes géopolitiques.

Quels sont ces éléments géopolitiques facteurs de hausse des cours?

Les menaces de guerre, telles qu'elles existent actuellement entre la Turquie et l'Irak, font craindre des blocages au niveau de l'approvisionnement. Mais elles devraient rapidement s'apaiser. De façon plus générale, les pays producteurs maîtrisent le volume de leur production. Au niveau mondial, l'offre de pétrole n'a ainsi pas augmenté en 2006, ni en 2007. Enfin, dans nombre de pays producteurs, le prix des produits pétroliers est subventionné par le gouvernement, car la population considère le pétrole extrait de son sous-sol comme une richesse nationale, et refuse par conséquent de la payer au prix fort. Quand la hausse des cours n'est pas répercutée sur les consommateurs, ils ne réduisent pas leur demande, et la tension sur les prix persiste. Certains pays commencent à prendre des mesures pour lutter contre ce phénomène. Les Emirats Arabes Unis ont ainsi instauré une taxe sur le pétrole, tout comme le Maroc. L'Iran a défini un quota par habitant de pétrole à prix subventionné, et les consommations supplémentaires sont facturées au prix fort. Mais ces solutions ne permettent que des ajustements très lents.

A quel rythme la flambée du prix du pétrole peut-elle se poursuivre ?

Selon nos analyses, le pétrole pourrait se réévaluer de 10% en 2008. Autrement dit, la hausse des prix devrait être légèrement moins rapide que la progression annuelle observée depuis 2002, qui s'établit à 13%. Les cours devraient atteindre une moyenne de 68,6 dollars le baril cette année, et 75 dollars le baril en moyenne en 2008. Cela signifie que de nouveaux records vont être battus. La consommation commence à se développer dans les pays émergents, où elle va croître fortement dans les années à venir. Les habitants de ses régions s'équipent en

électroménager, en voiture. Et donc la demande de pétrole va continuer d'augmenter de concert.

Face à cette demande exponentielle, l'offre peut-elle aussi être accrue?

Augmenter l'offre stabiliserait les cours du pétrole, mais les voies d'action sont étroites. La recherche doit permettre l'émergence de nouveaux procédés d'extractions, pour atteindre des gisements aujourd'hui inaccessibles, avec des outils moins gourmands en énergie. Des progrès sont faits chaque année en ce sens. Pas des révolutions, mais des améliorations progressives. Les travaux pour permettre ces ajustements nécessitent du temps, et des moyens. Les investissements dans le domaine ont faibli durant les années 1990, quand le pétrole était à son plus bas, quatre fois moins cher qu'aujourd'hui. Ils ont repris aujourd'hui. Il faut garder l'espoir d'une découverte majeure, comme une source d'énergie alternative et abondante. Pour l'instant, elle n'existe pas. Il faut donc combiner les solutions énergétiques parallèles disponibles, comme les biocarburants et le gaz.

"LE PRIX DU BARIL OSCILLERA ENTRE 100 ET 150 DOLLARS ENTRE 2015 ET 2030"

Entretien avec le président de la commission de l'énergie du Conseil d'analyse stratégique.

Propos recueillis par Frédéric DE MONICAULT. Publié le 02 novembre 2007 Le Figaro

Ancien PDG de la Cogema et ancien président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) de mars 2000 à mars 2006, Jean Syrota vient de remettre un rapport d'orientation sur les enjeux énergétiques. Il explique que la fin de l'or noir n'est pas aussi proche qu'on le pense. En revanche, son prix et la lutte contre les émissions de CO2 est favorable au renouveau du nucléaire.

LE FIGARO. - Le pétrole s'envole, tout proche de la barre des 100 dollars le baril. Vous n'envisagez pas un tel niveau avant 2015...

Jean SYROTA. - Prévoir le prix du pétrole est une entreprise hasardeuse. La commission de l'énergie du Centre d'analyse stratégique s'est fondée sur le caractère cyclique de ce prix et elle a estimé qu'on était entré dans une nouvelle période de prix élevé, de 60 à 80 dollars par baril jusqu'en 2015, de 100 à 150 entre 2015 et 2030, puis d'environ 100 de 2030 à 2050. Il est prématuré de dire que ces prévisions étaient trop optimistes ; il s'agit de moyennes et il faut juger sur la durée. La lutte contre les émissions de CO2 et le haut niveau des prix feront baisser la consommation mondiale d'hydrocarbures. La fin du pétrole, qui n'est pas aussi proche qu'on l'entend parfois, s'en trouvera retardée.

Dans quelle mesure la flambée du baril fait-elle le jeu du nucléaire ? Comment interprétez-vous l'engouement du monde arabe pour l'atome civil ?

Quand le prix du pétrole était bas, le nucléaire était rentable, sans plus. Aujourd'hui, il est devenu particulièrement profitable. C'est, sans doute, une des

raisons de l'intérêt de différents pays pour se lancer dans le nucléaire. Le plus important aujourd'hui est que les pays les plus gros émetteurs de CO2, en premier lieu les États-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde, le Japon, l'Allemagne, lancent de nouveaux programmes nucléaires.

Votre rapport montre que la France ne tiendra pas son objectif de réduction par quatre de ses émissions de CO2 d'ici à 2050. Vous attendiez-vous à susciter un tel émoi ?

La rumeur s'est répandue que la loi du 13 juillet 2005 prescrivait la division par quatre d'ici à 2050 des émissions de CO2 de 1990. Il n'en est rien. Notre commission a retenu la nécessité pour l'Union européenne d'adopter cet objectif et de le répartir entre les États membres de façon équitable, sur la base d'une émission maximale identique par habitant. Cela conduirait au « facteur 2,5 » pour la France. Pourquoi un Français devrait-il émettre en 2050 deux fois moins de CO2 qu'un Allemand et dépenser énormément d'argent pour y parvenir, sous le seul prétexte qu'il émettait déjà deux fois moins de CO2 en 1990 grâce aux programmes hydraulique et nucléaire dans lesquels il avait investi antérieurement ?

Comment avez-vous accueilli le « Grenelle de l'environnement » ?

Avec beaucoup de satisfaction. Entre ce qu'a décidé le président de la République et ce qu'a proposé notre commission, je n'ai trouvé aucune contradiction et j'ai noté de nombreux points de convergence : dans le nucléaire, le bâtiment existant - avec l'obligation d'une rénovation thermique - ou encore le transport, la décentralisation de certaines décisions, la sauvegarde contre le dumping environnemental à mettre en oeuvre au niveau européen, et surtout l'impérieuse obligation d'agir sans délai. Je salue également la prudence fiscale, qui conduit à annoncer une revue critique des prélèvements en vigueur pour en évaluer l'efficacité.

La valorisation des constructeurs et exploitants de parcs éoliens atteignent des sommets. Comment expliquer cet engouement ?

Il y a actuellement une mode de l'éolien qui se traduit par l'existence d'une bulle spéculative. L'éolien doit certainement se développer, mais pas n'importe où et pas à n'importe quel prix. Aujourd'hui, le tarif de reprise de

l'électricité produite est surévalué au regard des bénéfices pour l'environnement. Il ne faut pas oublier non plus que, si la puissance éolienne installée devenait très importante, il faudrait prévoir des moyens de production d'électricité prenant instantanément le relais en cas de chute de vent. Ils seraient à base de combustibles fossiles et émettraient du CO2.

Les prix de l'électricité pour les particuliers font l'objet d'un intense débat. Le consommateur doit-il pouvoir revenir à tout moment aux tarifs réglementés ?

Le sens de l'histoire veut que les tarifs réglementés qui ne sont pas à vocation sociale disparaissent un jour ou l'autre. La position de l'Union européenne est très claire à cet égard. Encore faut-il que la concurrence soit suffisamment établie, ce qui n'est pas encore le cas.

Bruxelles souhaite que les producteurs d'énergie se séparent de leur réseau de transport. Êtes-vous pour ou contre ?

Pour. Un producteur cherche nécessairement à tirer avantage de la propriété de ses réseaux de transport et de distribution. Pour l'en empêcher, il faut une volonté très forte des responsables réseaux et du régulateur. Ce cas n'est nullement théorique, comme on a pu le constater pour RTE, le Réseau, français, de transport d'électricité. Mais il n'y a aucune garantie qu'une telle situation soit durable et générale. C'est ce qui justifie une séparation patrimoniale des réseaux.

TOTAL : JPMORGAN POSITIF APRÈS LES TRIMESTRIELS

(Investir.fr) JPMorgan relève son opinion sur Total de « neutre » à « surperformance », avec un objectif de cours porté de 62 à 63 euros, au lendemain de la publication des résultats du troisième trimestre de la compagnie pétrolière. L'analyste estime que la performance du groupe a mis en valeur la solidité et la visibilité de ses perspectives dans l'exploration et la production, en regard de ses concurrents et après sa récente sous-performance en Bourse.

En termes de catalyseurs, JPMorgan estime par ailleurs qu'une vente partielle de la participation de 11 milliards d'euros que détient le groupe dans Sanofi-Aventis, et l'intensification des rachats d'actions qui devrait s'en suivre, pourrait avoir lieu en cas de poursuite du redressement du cours du laboratoire en Bourse.



LE LIVRE DU TRIMESTRE

Pour tous ceux qui veulent avoir une vue claire, réaliste et synthétique de la situation actuelle des énergies fossiles et renouvelables, ainsi que leurs impact sur la santé, l'environnement et le réchauffement climatique, sous la plume d'un ancien directeur de l'IFP et de l'ENSG. Cette édition complète le brillant rapport dressé par la Commission des Affaires Etrangères : « La guerre de l'énergie n'est pas une fatalité » rédigé par JJ GUILLET député des Hautes de Seine.

La révolution verte annoncée aura-t-elle lieu? Le ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, a annoncé fin octobre, à la clôture du Grenelle de l'Environnement, une vingtaine de mesures pour lutter contre le réchauffement de la planète. Des mesures contraignantes qui touchent les entreprises, les administrations... et les ménages.

1- La voiture taxée

Écopastille: adoptée

Cette taxe réservée aux véhicules neufs les plus polluants, comme les 4 x 4, a pour vocation de financer une prime à la casse. L'idée? Donner un coup de pouce financier aux propriétaires de véhicules anciens pour les inciter à acheter une voiture neuve et propre. Le parc automobile français (plus de 16 millions d'unités) affichait, en 2006, un âge moyen de 7,9 ans contre 5,9 en 1990! Mais à partir de combien de grammes de CO₂ un véhicule est-il jugé « très polluant »? Rien n'est tranché, pas plus que le montant de l'écopastille. L'objectif de mise en place début 2008 s'avère plus que difficile...

Contribution climat-énergie: à l'étude

La « taxe carbone » appliquée aux consommateurs se traduirait par une majoration de quelques centimes de la TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers). Le but :: inciter les automobilistes à laisser leur voiture au garage. Le prix à payer? D'après l'UFC-Que choisir, une contribution d'un centime par litre coûterait au total 300 millions d'euros aux ménages. Les Français consacrent déjà 12 % de leur budget à la voiture... La flambée du prix de l'essence n'a pas dissuadé les automobilistes de rouler. La taxe carbone sera-t-elle plus efficace?

Péage urbain: à l'étude

Déjà à l'œuvre à Londres et Oslo, le péage urbain vise à limiter l'afflux des automobiles dans les centres-villes. Très impopulaire, cette mesure est délicate à instaurer pour les municipalités à quelques mois des élections...

2- Maison rénovée

Énergie positive pour tous à l'horizon 2020 : adopté

Des travaux en perspective! Tous les bâtiments devront produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment d'ici à 2020! Ou, au moins, ne pas en consommer. En clair, la suppression pure et simple de la facture énergétique des ménages. Utopique? Les pistes ne manquent pas pour rendre les maisons autonomes: meilleure isolation thermique (le double vitrage obligatoire en 2010), ventilation, multiplication des panneaux solaires... Reste le financement! La rénovation thermique de l'habitat coûterait de 15 000 à 20 000 € par foyer. Des crédits d'impôt et autres « prêts à taux 0 vert » sont à l'étude. De

leur côté, les professionnels du BTP devront se former aux nouvelles techniques et trouver des bras...

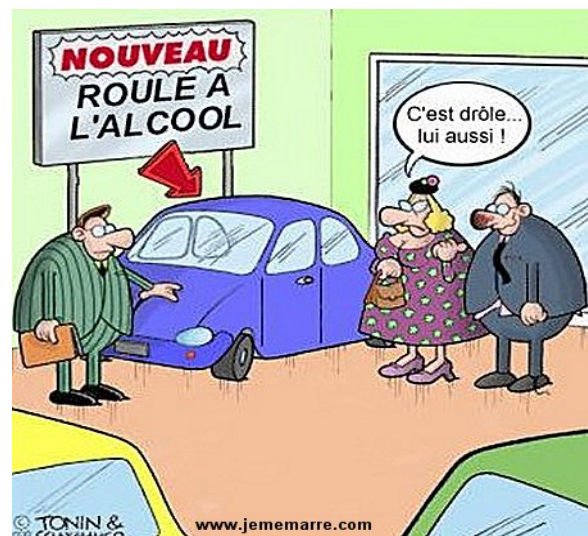
Ampoules à basse consommation: adopté

En 2010, les lampes à incandescence seront interdites au profit des lampes à basse consommation.

3- Assiette écolo-modifiée

Moins d'OGM: adopté

Le Grenelle a décidé le 26 octobre de geler les 22 000 hectares français réservés à la culture des OGM... le temps de mener une expertise plus poussée sur l'intérêt actuel des OGM pesticides. La Commission européenne devrait toutefois avoir son mot à dire sur la suspension de ces cultures. Une loi sera proposée sur le sujet dès janvier 2008 par le ministère de l'Écologie.



Plus de bio: adopté

Les cultures bio seront multipliées par 10 pour 2020. Ce qui équivaudrait à un passage des 2 % actuels à 20 % de la Surface agricole utile. Les cantines scolaires bénéficieront (c'est obligatoire) d'un repas bio par semaine. Sachant que les prix actuels du bio sont de 20 à 30 % supérieurs aux prix de l'agriculture conventionnelle, on peut se demander si la baisse de prix espérée grâce à l'augmentation de la production est assurée...

Moins de pesticides: adopté

L'agriculture conventionnelle devra diminuer son utilisation de pesticides de 50 % dans les 10 ans à venir... Le rendement devrait rester le même à en croire Nicolas Sarkozy qui a promis d'accélérer la mise au point de nouvelles substances, en renforçant la recherche publique. Aucun calendrier précis annoncé pour l'instant.

Economiamatin.com

Laurence Faure et Ophélie Colas des Francs

A l'heure du Grenelle de l'Environnement et de la prise de conscience – à l'échelle mondiale – de l'impact de l'activité économique sur l'environnement, ainsi que de la nécessité de préserver les générations futures, il nous est apparu éclairant de dresser un bilan sur la façon dont les entreprises du CAC 40 communiquent leurs pratiques environnementales auprès de leurs parties prenantes : collaborateurs, fournisseurs, partenaires, clients, actionnaires, puissance publique...



Notre étude a permis de dégager 10 enseignements majeurs :

- 3 sociétés sur 4 communiquent assez bien sur l'exigence environnementale dans leurs documents d'information
- Mais presque 1 sur 3 ne respecte pas pleinement l'obligation légale de rendre compte de l'impact environnemental
- 1 société sur 2 communique des objectifs chiffrés pour préserver l'environnement et améliorer l'efficacité énergétique

- Les grandes marques B to C se distinguent par leur démarche environnementale, par rapport aux industriels B to B souvent beaucoup moins engagés
- 3 sociétés sur 4 publient un indicateur d'économies d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre
- 1 société sur 2 dit encourager le recours aux énergies renouvelables

- 1 société sur 2 présente bien le dispositif de formation qu'elle a mis en place pour sensibiliser les personnels aux enjeux environnementaux
- 8 sociétés communiquent sur la présence au Comité exécutif (Comex) d'un Directeur du Développement Durable
- 5 Conseils d'administration se sont dotés d'un Comité spécifiquement en charge des aspects environnementaux
- Les Groupes du CAC 40 ont encore de gros efforts de pédagogie à engager : 1 sur 2 n'explique pas les enjeux de manière suffisamment claire

Source : www.capital.com.fr oct 2007

LE DEBAT DU JOUR

La rentabilité exigée par les actionnaires est-elle dangereuse ?

En vingt ans, les exigences des actionnaires vis-à-vis des entreprises se sont considérablement élevées : plus de transparence, plus de contrôle, et surtout, toujours davantage de rentabilité. Une exigence qui selon certains incite à la prise de risque et au mimétisme et qui pour d'autres provoque une pression salutaire dans un univers hyperconcurrentiel.



Oui : " Elle conduit les entreprises à négliger leur sécurité financière"

Les sociétés cotées sont aujourd'hui soumises à des exigences de rentabilité de leurs capitaux qui sont devenues dangereuses pour elles-mêmes. D'abord parce qu'elles les poussent à réduire leurs fonds propres tantôt par des rachats d'actions massifs, tantôt par des distributions excessives de dividendes ou bien par le recours à des innovations financières qu'elles ne maîtrisent pas toujours. Au final, ces stratégies financières peuvent les fragiliser en cas de coup dur. En clair, les entreprises ont aujourd'hui tendance à négliger la sécurité financière au profit de la seule rentabilité afin de satisfaire les marchés. Et en cas d'attaque de grands fonds d'investissement, l'entreprise peut se retrouver très démunie. Ensuite, parce que l'horizon de plus en plus de court terme de ces fonds, qui cherchent une rentabilité

immédiate, incite les dirigeants à privilégier dans leur action le court sur le moyen et long terme. Et parfois à prendre des décisions qui ne font que répondre aux lubies des marchés dans un mimétisme planétaire. On voit bien dans la crise financière actuelle que la maximisation du profit immédiat a poussé certains acteurs financiers à augmenter paradoxalement leur niveau de risque en cherchant à tout prix à le sortir de leurs bilans par le mécanisme de la titrisation des créances. C'est cette gestion de court terme qui engendre des bulles successives, lesquelles sont inmanquablement suivies de crises. Warren Buffett disait souvent qu'il n'achetait jamais un titre avec l'idée de le vendre. Le chef d'entreprise doit lui aussi savoir résister aux pressions du marché et convaincre ses actionnaires que la pertinence d'une stratégie se mesure dans la durée.

Claude BEBEAR
Président du Conseil de Surveillance AXA



Non : " Les entreprises n'ont jamais été aussi bien gérées et prospères "

Il existe différentes catégories d'actionnaires : à côté de quelques fonds activistes qui cherchent des plus-values à court terme en détectant des situations spéciales, les fonds de pension qui gèrent les retraites dans les pays anglo-saxons continuent d'investir à long terme. Or ce sont ces derniers qui détiennent la grande majorité des titres. Si les exigences de rentabilité des actionnaires étaient fondées sur le seul court terme, de nombreuses sociétés de technologie n'auraient pu trouver les moyens de financement, alors qu'elles n'offraient aucune perspective rapide de rentabilité. La Bourse et ses investisseurs continuent donc à jouer leur rôle de financement des entreprises. Ce que les actionnaires n'acceptent pas, c'est que le retour total de leur investissement soit durablement

inférieur à celui qui est implicitement contenu dans la valeur de l'action. Ainsi, leurs exigences portent non seulement sur les dividendes versés mais aussi sur l'appréciation de l'action, laquelle dépend tout autant de la croissance future des profits que de leur niveau de l'instant. Loin d'être dangereuses, ces exigences de rentabilité et de croissance ont incité les entreprises à mieux gérer leurs activités, à mieux arbitrer leurs actifs ainsi que les pays dans lesquels elles sont implantées. En clair, cette période d'exigences accrues s'est révélée être une période de grande prospérité car les entreprises n'ont jamais été aussi bien gérées. Quant à la rotation accélérée des portefeuilles des gérants, elle consiste le plus souvent à remplacer un fonds par un autre, ce qui ne devrait pas avoir d'impact sur la gestion de l'entreprise. Au dirigeant d'arbitrer en permanence ses choix entre le court et le long terme, dans une plus grande transparence.

Daniel BOUTON

PDG de la Société Générale



Compétition et survie Si les deux perspectives ont leur part de réalité, la force des marchés financiers consiste à assurer au capital des sociétés la présence d'actionnaires aux objectifs et aux horizons d'investissement divers. À l'évidence, certains de ces actionnaires

peuvent rechercher une maximisation de la rentabilité à court terme pouvant conduire à une prise de risque excessive, ou tentent parfois d'imposer des mouvements stratégiques dont l'intérêt de long terme n'est pas toujours démontré. Mais ils restent minoritaires au capital des groupes, et trouvent en face d'eux des actionnaires aux exigences plus larges : ces derniers veulent que cet organisme vivant qu'est l'entreprise se développe à long

terme tout en dégagant la rentabilité la plus élevée possible en fonction du secteur d'activité. Au total, aucun actionnaire n'est prêt pour des raisons de rentabilité à exposer son entreprise à des risques non maîtrisés qui pourraient entraîner sa disparition : l'actionnaire attend du management qu'il gère de manière optimale le couple rentabilité-risque, car ce n'est qu'ainsi qu'il assurera le développement à long terme de l'entreprise. Dans une économie de marché mondiale, ce ne sont pas tant les actionnaires eux-mêmes que la compétition à l'échelle de la planète entre les différentes entreprises qui pousse celles-ci à être les plus efficaces et à dégager la plus forte rentabilité. Dans ce monde de compétition, c'est cette rentabilité qui assurera leur survie et leur développement.

Michel PEBERAU

Pdt de BNP Paribas, journaliste d'un jour à La Tribune



La réciprocité, clé du rapprochement franco-russe

Serait-ce la fin des montagnes russes dans les relations franco-russes ?

Vendredi, à l'issue de la 12e commission intergouvernementale entre les deux pays, le Premier

ministre, François Fillon a salué des relations bilatérales « plus franches et plus efficaces ». Il a évoqué la « réciprocité sur tous les sujets » sans oublier la « transparence » et la « recherche de résultats concrets ». Un changement significatif par rapport à la situation qui prévalait-il y a seulement deux ans lorsque la montée en puissance de la Russie a sérieusement inquiété — et irrité — l'Union européenne notamment en ce qui concerne les questions d'approvisionnements énergétiques.

Concrètement, quelques accords ont été signés dont l'ouverture d'une ligne de crédit de 300 millions d'euros de BNP Paribas à la banque russe VEB. Au plan industriel a été mis en avant le développement des relations entre sociétés françaises (Alstom, Areva, Peugeot, Renault, Total, GDF...) et leurs partenaires russes.

Cadre contractuel inadapté

Reste que les relations économiques entre les deux pays demeurent encore très modestes... si l'on met à part le fait que la Russie est le premier fournisseur de gaz naturel à la France ! Ainsi, les investissements français en Russie s'élevaient fin juin 2007 au niveau de 6,6 milliards de dollars (contre plus du double pour les investissements allemands).

Un obstacle majeur s'oppose à des échanges plus importants : les entreprises françaises estiment que le cadre contractuel en Russie n'est pas suffisamment adapté aux standards internationaux et leur font craindre une remise en cause des accords signés. Ces entreprises réclament un meilleur dialogue avec les autorités russes. Autre souci : les parités rouble-euro et rouble-dollar. Enfin, la défense systématique des intérêts nationaux — tant du côté russe que du côté français — en matière de « business » est un véritable verrou aux échanges franco-russes. À cet égard, la « réciprocité » mise en avant par Nicolas Sarkozy serait un bon moyen de sortir de cette logique de confrontation.

Christophe de MARGERIE

journaliste d'un jour à La Tribune 19/11 /2007

LONDRES (Reuters 19 novembre) - *Une nouvelle baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis le mois prochain devrait faire monter le cours du baril de brut américain au-dessus des 100 dollars*, selon le gérant Aberdeen Asset Management. Le pétrole US se traitait autour de 94 dollars le baril le 19 novembre après avoir touché un record historique à 98,62 dollars le baril le 7 novembre, hausse favorisée par la baisse du dollar et une forte demande en provenance de pays en forte croissance économique comme la Chine. Ce léger reflux par rapport au record historique reflète les interrogations du marché sur l'état de la demande et des stocks d'or noir aux Etats-Unis. Selon Mike Turner, responsable de la politique de placement au niveau mondial chez Aberdeen, une baisse des taux d'intérêt lors de la prochaine réunion de la Réserve fédérale le 11 décembre, comme l'attend le marché, fera monter les cours au-delà de 100 dollars. "Si la Fed agit, alors (le pétrole ira à) 100 dollars, plutôt rapidement", a-t-il déclaré à Reuters. "A court terme, la politique de la Fed est le facteur important". "(S'il n'y a pas de baisse), il y aura une correction, peut-être sous les 90 dollars (...) . Il y a techniquement un encombrement à 87-88 dollars. C'est le premier niveau de soutien potentiel. Sinon, alors 83 dollars". "Les taux finiront pas être baissés, estime-t-il et je pense que le prix du pétrole dépassera 100 dollars à un moment donné", estime-t-il. Selon Mike Turner, la demande d'or noir en provenance des Etats-Unis, premier consommateur mondial, ne devrait pas beaucoup baisser. "Je ne pense pas que la demande américaine soit en train de ralentir si vite que cela. D'un point de vue fondamental, il faudrait un ralentissement (économique) prolongé pour que cela ait un impact sur la demande."

RYAD (AFP) - *L'Opep a achevé le 18 novembre son sommet divisé, à la fois sur la question de l'utilisation du dollar comme monnaie de commerce du pétrole et sur celle de l'or noir comme arme politique.* Les prix du pétrole sont libellés en dollar, dont le cours a chuté de près de 15% depuis un an face à l'euro, diminuant d'autant les revenus pétroliers des pays producteurs. "Tous les chefs d'Etat présents étaient contrariés à cause du dollar. La valeur de leurs réserves (de change) a chuté", a dit le président iranien Ahmadinejad, à l'issue du sommet de l'Opep). Qualifiant le billet vert de "papier sans valeur", Ahmadinejad a également proposé que l'Opep ait sa propre devise. La controverse sur le dollar a éclaté au grand jour lors de la retransmission accidentelle d'une réunion ministérielle supposée à huis clos. C'est l'Iran qui a mené la charge en demandant par écrit à ses partenaires que l'inquiétude face à la faiblesse du dollar soit mentionnée dans la déclaration finale, soutenu par le Venezuela et l'Equateur. Ces pays

anti-américains et partisans d'une politique dure sur les prix, veulent utiliser le pétrole et maintenant le billet vert comme instruments politiques.

Face à eux, l'Arabie saoudite, chef de file de l'Opep, avec derrière elle la grande majorité du cartel, est plus pragmatique et pro-américaine.

S'ils n'ont pas eu gain de cause sur une déclaration officielle sur le dollar, les "faucons" de l'Opep ont obtenu de leurs dix partenaires la tenue d'un comité des ministres des Finances et du Pétrole pour étudier l'impact de la baisse du billet vert et d'éventuelles solutions. A savoir la commercialisation du pétrole dans une devise plus forte, comme l'euro, ou l'établissement d'un panier de devises.

Téhéran, qui vend déjà son pétrole essentiellement en euros depuis le début de l'année, a aussi de nouveau agité la menace de l'arme pétrolière face aux Américains, qui veulent durcir les sanctions liées à son programme nucléaire. "Nous ne voudrions jamais devoir utiliser le pétrole comme arme (...) mais si l'Amérique décide d'une quelconque action contre nous, nous saurons comment répondre", a lancé M. Ahmadinejad.

L'Opep "ne doit pas être utilisée comme organisation politique" et le pétrole comme "outil de conflits", a rétorqué le ministre des Affaires étrangères saoudien, le Prince Saoud al-Fayçal. Sur le dollar, il a ajouté que "les solutions devraient être fondées sur des faits et des chiffres et non sur des suppositions", après avoir mis en garde vendredi contre un "effondrement" du billet vert.

"je ne vois pas comment on pourrait mettre en place" des transactions dans une autre monnaie que le dollar, a estimé un expert. "Le pétrole est coté en dollar à Londres comme à New York, et en facturant en euro par exemple, cela devient une opération de change, sans qu'on bénéficie réellement de la monnaie forte", a renchéri Yasser Elguindi, analyste chez SIG.

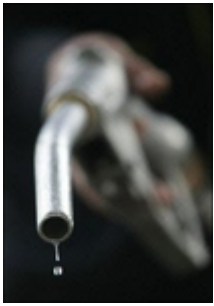
"Changer la structure de prix du pétrole reviendrait à révolutionner l'économie" des pays de l'Opep, a-t-il ajouté.

La fracture au sein du cartel s'est aussi retrouvée sur le niveau quasi-record du pétrole, un prix que les "faucons" jugent "juste", les autres craignant qu'un baril à 100 dollars n'encourage les énergies alternatives. Les pays consommateurs attribuent la flambée de l'or noir à un approvisionnement insuffisant et les ministres du Pétrole de l'Opep se retrouveront dans un peu plus de deux semaines à Abou Dhabi pour étudier le niveau de leur quotas de production

Un baril à 100 dollars ne fait plus peur

Les entreprises françaises ont jusqu'ici résisté à l'envolée des prix du pétrole, malgré les craintes sur la croissance. Les patrons y voient même des opportunités.





La flambée du brut n'est pas une bonne nouvelle pour les pays importateurs. Même si la cherté de l'euro protège un peu de cette flambée, les entreprises redoutent le contrecoup. Un facteur d'inflation immédiate qui risque d'amputer encore le budget des ménages. Cette contraction de la demande menace divers secteurs de production et

services. " *C'est un choc à court terme mais une opportunité à moyen terme* ", relève Pierre-André de Chalendar, directeur général de Saint-Gobain, résumant l'état d'esprit général. Tous y voient un facteur d'accélération dans la recherche des économies d'énergie et de préservation contre le réchauffement climatique.

Les experts ne pensent pas que le baril puisse rester durablement accrocher à 100 dollars. Lors de la réunion de l'Opep, vendredi et samedi, les participants ont soufflé le chaud et le froid. Les uns, derrière l'Arabie Saoudite, promettant un approvisionnement " suffisant et fiable ". Le président du Venezuela, Hugo Chavez - épaulé notamment par l'Iran -, lui, assurait que le baril pourrait monter jusqu'à 200 dollars si les États-Unis menaçaient l'Iran. La Tribune 19/11/2007

Le titre Sanofi souffre encore après la volonté de retrait progressif de Total

Période délicate pour Sanofi-Aventis. Le 19 novembre, le titre recule de 1,4% à 59,15 euros. Plus près de son plus bas annuel de 56,20 euros que de son plus haut (71,95 euros). Une baisse liée aux propos du patron de Total, Christophe de Margerie, qui a indiqué que son groupe vendra sa participation de 13,1% dans Sanofi-Aventis progressivement, sans faire d'annonces au préalable. "La participation dans Sanofi est un actif que nous vendrons petit à petit dès que nous aurons besoin d'argent pour financer notre croissance. Aujourd'hui nous ne sommes pas à court de liquidités", a-t-il dit à l'occasion

du salon Actionaria.

L'Oréal avait annoncé mercredi son intention de céder environ 1,8% du capital de Sanofi-Aventis pour ramener sa participation à 8,7%, ce qui avait déjà fait nettement reculer le titre du grand laboratoire pharmaceutique.

Arkema: le redressement se poursuit

Arkema a poursuivi son redressement au troisième trimestre 2007. Son résultat net a progressé de 68% à 37 millions tandis que résultat brut d'exploitation (Ebitda) est ressorti en hausse de 26% à 127 millions d'euros. C'est donc une marge en nette amélioration que le groupe a dégagé à 9,2% contre 7,3% un an plus tôt. Le résultat d'exploitation courant a progressé de 50% à 75 millions d'euros. Le chiffre d'affaires a en revanche légèrement reculé de 0,5% à 1,380 milliard d'euros.

Pour l'ensemble de l'année, le groupe mise sur un Ebitda "de l'ordre de 510 millions d'euros". Il table sur une marge d'Ebitda de 10% en 2008 et de 12% en 2010. "La stratégie définie et mise en oeuvre par Arkema depuis sa création se traduit concrètement par le net redressement de ses performances financières. Ainsi en 2007, pour le troisième trimestre consécutif, Ebitda et résultat d'exploitation courant sont en très forte progression par rapport à l'an dernier et il devrait en être de même pour le quatrième trimestre", se félicite le PDG du groupe, Thierry Le Hénaff, cité dans le communiqué.

Créé en octobre 2004, Arkema a mené depuis un vaste plan de restructuration qui a conduit à des suppressions d'emplois et à des cessions d'actifs et lancé une chasse aux dépenses tous azimuts. Toutes les activités ont enregistré une nette amélioration. Ainsi la marge a été de 5,4% dans les produits vinyliques, contre 2,7% un an plus tôt, de 12,4% dans la chimie industrielle contre 10,2% et de 10% dans les produits de performance contre 9,5%.

Sur neuf mois, le résultat net a progressé de 76% à 104 millions d'euros, l'Ebitda de 23% à 411 millions d'euros, avec une marge de 9,4% contre 7,7% un an plus tôt, et le chiffre d'affaires de 0,4% à 4,357 milliards d'euros.

BULLETIN D'ADHESION (AVAS) Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés du Groupe Total

NOM :	PRENOM :	
Adresse :	Téléphone :	e mail :

Je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS : Cotisation de base : 20 €- Cotisation de soutien : 40 €
 A renvoyer à : AVAS, Immeuble Galilée Bureau 131 - 51, Esplanade Ch. de Gaulle, La Défense 10, 92907 Paris La Défense, France **Tél** : 00.33.1 41 35 92 21- **Fax** : 00.33.1 41 35 35 04 - **e-mail** : avas@total.com

Bureau: Président d'Honneur Jean-Aymon Massie, Président Jean-René Marabelle, Vice-Président Bernard Butori, Secrétaire Général Dominique Chasseguet, Secrétaire Général Adjoint : Jean-Marie Biermé, Trésorier Jean Georger

Conception et Documentation de l'Avascope : Lavinia Fournier

SOMMAIRE du N° 53

Edition par e-mail et tirage papier réservée aux seuls Adhérents et Sympathisants

p. 1	Editorial : « Actionaria »	p. 10	Echos des journées du pétrole...
p. 2	Le palmarès du grand prix de l'actionnariat salarié	p. 12	Word Energy outlook
p. 4	L'actionnaire salarié doit devenir un actionnaire...	p. 13	Analyses sur le prix du pétrole
p. 6	Total, nouvelle augmentation de Capital...	p. 16	Grenelle de l'environnement : ce qui vous attend
p. 6	Sictame-Avas, des élus au Conseil de 2 FCPE	p. 17	Le CAC 40 et l'environnement
p. 7	Crise Financière, contrôle interne...	p. 17	Le débat du jour
p. 8	Petite Chronique d'une saison dite estivale	p. 19	Revue de presse